

Le jury VAE

LE JOUR J !

Audition : 1h en moyenne

Vous disposez de 15 à 20 minutes pour soutenir oralement votre dossier* (sans interruption) puis, par la suite, le jury dispose d'une heure environ pour vous questionner.

Délibération :

Au cours de la délibération, 3 possibilités s'offrent au jury :

- ✓ La **validation totale du diplôme** : le jury considère que vous avez les compétences et les connaissances attendues en fin de formation.
- ✓ Le **refus de validation** : le jury considère que vous n'avez pas le niveau attendu.
- ✓ La **validation partielle** : le jury considère que vous avez des manques à combler.

Dans ce cas, il vous préconise soit de suivre une partie de la formation si les manques sont plutôt d'ordre "théoriques" ou de connaissances, soit de réaliser un ou des travaux complémentaires si les manques portent sur un manque de recul ou de capacité de formalisation par exemple. Pour s'assurer que vous poursuiviez votre démarche dans les meilleures conditions, un tuteur est désigné par le jury pour vous aider.

Résultat :

Le jury vous précise l'étendue de la validation et, en cas de validation partielle, ce qui est acquis ou non et ce qui reste à acquérir et comment.

En cas de **validation totale** : le service FPC vous adresse une attestation de réussite (l'attestation vous permet de justifier du diplôme en attendant d'avoir le document officiel). Muni de cette attestation, vous devez prendre contact avec le service scolarité de la faculté dont vous dépendez afin qu'il vous remette le diplôme.

En cas de **validation partielle** : le service FPC vous adresse, ainsi qu'au responsable du diplôme et au tuteur, la notification du jury pour suite à donner.

* Pour cela, vous avez préparé un support que vous présentez au jury et qui est la trame de votre soutenance. Ce support peut revêtir la forme d'un diaporama de type *powerpoint* (dans ce cas, un vidéoprojecteur pourra être mis à votre disposition).